

Pelikan Vertriebsgesellschaft mbH & Co. KG
30102 Hannover

Établi le: 07.02.2012, Révision 07.02.2012

Version 00

Page 1 / 7

1 Identification de la substance / préparation et de la société

1.1 Identificateur de produit

Pelikan 1106 substitue HP C8543X en HP LJ 9000

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1 Utilisations pertinentes

Toner

1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Pelikan Vertriebsgesellschaft mbH & Co. KG

Postfach 11 07 55
30102 Hannover / ALLEMAGNE
Téléphone +49(0)511-6969-0

Secteur informatif

Informations techniques

Fiche de Données de Sécurité sdb@chemiebuero.de

1.4 Téléphone en cas d'urgence

Société +49(0)511-6969-0 Lu-Ve 8:00-17:00

2 Dangers possibles

2.1 Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Classification (Règlement (CE) No 1272/2008)

non applicable

2.1.2 Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Symbole de danger aucun

Phrases-R aucun

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les Directives communautaires.

2.2 Éléments d'étiquetage

Marquage selon règlement (CEE) 67/548 ou (CEE) 1999/45

Symbole de danger aucun

Phrases-R aucun

Phrases-S aucun

Caractéristique particulière aucun

2.3 Autres dangers

Dangers physico-chimiques L'accumulation de poussière fine peut en présence d'air entraîner un risque d'explosion poussiéreuse (uniquement dans le cas d'une émission incontrôlée de poussière émanant du produit).

Dangers pour la santé Pas de dangers particuliers connus.

Dangers pour l'environnement Pas de dangers particuliers connus.

Autres dangers aucun

3 Composition / Informations sur les composants

3.1 Type de produits:

Lors de ce produit, il s'agit d'un mélange.

Commentaire relatif aux composants Pas de réaction dangereuse connue.
Liste SVHC (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation): Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste.

Pelikan Vertriebsgesellschaft mbH & Co. KG
30102 Hannover

Établi le: 07.02.2012, Révision 07.02.2012

Version 00

Page 2 / 7

4 Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales	En cas de projection de produit, changer de vêtements.
Après inhalation	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
Après contact cutané	En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
Après ingestion	En cas de malaises, se rendre chez le médecin. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun connu.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié	Mousse. Dioxyde de carbone. Produits extincteurs en poudre. Eau pulvérisée.
Agent d'extinction non approprié	jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.
Éviter la formation des poussières.

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement.
Éviter le dégagement de poussières.
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir le section 8+13

7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter la formation et le dépôt de poussières.
En cas de formation de poussières, procéder à une aspiration.
La poussière combinée à l'air peut former un mélange explosif (uniquement dans le cas d'une émission incontrôlée de poussière émanant du produit).

Pelikan Vertriebsgesellschaft mbH & Co. KG
30102 Hannover

Établi le: 07.02.2012, Révision 07.02.2012

Version 00

Page 3 / 7

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Stocker au sec.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la section 1.2

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants possédant une valeur limite d'exposition (FR)

non applicable

8.2 Contrôles de l'exposition

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques

Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Protection des yeux

Lunettes de protection.

Protection des mains

caoutchouc butyle, > 120 min (EN 374)

Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants.

Protection corporelle

non applicable

Divers

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas inhaler les poussières.

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Protection respiratoire

Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit. en cas de brève exposition, utiliser un masque avec filtre, filtre P1

Risques thermiques

non applicable

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement

Voir la section 6+7.

Pelikan Vertriebsgesellschaft mbH & Co. KG
30102 Hannover

Établi le: 07.02.2012, Révision 07.02.2012

Version 00

Page 4 / 7

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	poudre
Couleur	noir
Odeur	pratiquement inodore
Seuil olfactif	non applicable
Valeur du pH	non applicable
Valeur du pH [1%]	non applicable
Point d'ébullition [°C]	non applicable
Point d'éclair [°C]	non applicable
Température d'inflammation [°C]	non applicable
Limite inférieure d'explosion	non déterminé
Limite supérieure d'explosion	non déterminé
Propriétés comburantes	non
Pression de vapeur/pression de gaz [kPa]	non applicable
Densité [g/ml]	1,5 - 2,5
Densité de versement [kg/m ³]	non déterminé
Solubilité dans l'eau	pratiquement insoluble
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]	non déterminé
Viscosité	non applicable
Densité relative de vapeur par rapport à l'air	non applicable
Vitesse d'évaporation	non applicable
Point de fusion [°C]	non déterminé
Auto-inflammation [°C]	non déterminé
Temp. de décomposition [°C]	non déterminé

9.2 Autres informations

aucun

10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucun connu lors d'une utilisation conforme aux fins.

10.2 Possibilité de réactions dangereuses

Stable sous des conditions environnementales normales (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

L'accumulation de poussière fine peut en présence d'air entraîner un risque d'explosion poussiéreuse (uniquement dans le cas d'une émission incontrôlée de poussière émanant du produit). Réagit au contact avec agents d'oxydation.

10.4 Conditions à éviter

Voir la section 7.2.

10.5 Matières incompatibles

non déterminé

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

Pelikan Vertriebsgesellschaft mbH & Co. KG
30102 Hannover

Établi le: 07.02.2012, Révision 07.02.2012

Version 00

Page 5 / 7

11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Lésions oculaires graves/irritation oculaire non déterminé

Corrosion cutanée/irritation cutanée non déterminé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée non déterminé

Mutagénèse Test de Ames: négatif.

Toxicité sur la reproduction non déterminé

Cancérogénèse non déterminé

Remarques générales

Données toxicologiques de produit complet ne sont pas disponibles.
Pas de classification par calcul d'après la Directive des Préparations.

12 Informations écotoxicologiques

12.1 Toxicité

12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les compartiments de l'environnement non déterminé

Comportement dans les stations d'épuration non déterminé

Biodégradabilité non déterminé

12.3 Potentiel de bioaccumulation

non déterminé

12.4 Mobilité dans le sol

non déterminé

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

non déterminé

12.6 Autres effets néfastes

Pas de classification par calcul d'après la Directive des Préparations.

Pelikan Vertriebsgesellschaft mbH & Co. KG
30102 Hannover

Établi le: 07.02.2012, Révision 07.02.2012

Version 00

Page 6 / 7

13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Le code de nomenclature du Catalogue Européen des Déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car seules les fins d'utilisation par le consommateur permettent une classification. Au sein de l'UE, le code de nomenclature doit être déterminé en accord avec le responsable de l'élimination des déchets.

Produit

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.
Consulter le fabricant pour le recyclage.

Catalogue européen des déchets
(recommandé) 080318

Emballage non nettoyé

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Catalogue européen des déchets
(recommandé) 150102

14 Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Conformément à la désignation d'expédition NU, voir section 14.2

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Transport routier vers ADR/RID MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport fluvial (ADN) MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport maritime selon IMDG NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

Transport aérien selon IATA NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Conformément à la désignation d'expédition NU, voir section 14.2

14.4 Groupe d'emballage

Conformément à la désignation d'expédition NU, voir section 14.2

14.5 Dangers pour l'environnement

Conformément à la désignation d'expédition NU, voir section 14.2

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux section 6 à 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

15 Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

PRESCRIPTIONS DE CEE 1967/548 (1999/45); 1991/689 (2001/118); 1999/13; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (Reach); 1272/2008; 75/324/CEE(2008/47/CE); 453/2010/CE

RÈGLEMENTS DE TRANSPORT ADR (2011); IMDG-Code (2011, 35. Amdt.); IATA-DGR (2012)

RÉGLEMENTATIONS NATIONALES (FR): Non déterminé.

Pelikan Vertriebsgesellschaft mbH & Co. KG
30102 Hannover

Établi le: 07.02.2012, Révision 07.02.2012

Version 00

Page 7 / 7

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

non applicable

16 Autres données

16.1 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
CAS = Chemical Abstracts Service
CLP = Classification, Labelling and Packaging
DMEL = Derived Minimum Effect Level
DNEL = Derived No Effect Level
EC50 = Median effective concentration
ECB = European Chemicals Bureau
EEC = European Economic Community
EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS = European List of Notified Chemical Substances
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
IATA = International Air Transport Association
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk
IC50 = Inhibition concentration, 50%
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods
IUCLID = International Uniform Chemical Information Database
LC50 = Lethal concentration, 50%
LD50 = Median lethal dose
MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance
PNEC = Predicted No-Effect Concentration
REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals
TLV®/TWA = Threshold limit value – time-weighted average
TLV®STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit
VOC = Volatile Organic Compounds
vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

16.2 Autres données

Observer les restrictions d'emploi	non
VOC (1999/13/CE)	0 %
Positions modifiées	aucun

Copyright: Chemiebüro®